

Neuville

ÉTE 2021 • N°5

mag

www.neuillesursaone.fr

Le dossier

Neuville-sur-Saône,

ville accueillante pour les seniors p. 4-5

Fête du vélo : 1^{ère} édition le 4 juillet p. 6



Rencontrer vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr ou au 04 72 08 72 20.

GROUPE MAJORITAIRE

Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône

Eva Arteta Cristin, 1^{ère} Adjointe - Solidarités et vie démocratique

Vincent Alamerçery, 2^{ème} Adjoint - Mobilité, économie locale

Séverine Dejoux, 3^{ème} Adjointe - Projets éducatifs, enfance

Jérôme Jardin, 4^{ème} Adjoint - Jeunesse, citoyenneté et réussite

Florence Gagneur, 5^{ème} Adjointe - Santé, politique seniors, égalité des droits pour tous

Michel Roulliat, 6^{ème} Adjoint - Urbanisme, aménagement du territoire, services techniques

Anne Morel, 7^{ème} Adjointe - Finances et marchés publics

Yves Arteta, 8^{ème} Adjoint - Culture et vie associative

GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuille ensemble** » : Patrick Rachas, Nelly Tachon-Navarro

CONTACTER LA DÉPUTÉE de la 5^e circonscription du Rhône

Blandine Brocard

blandine.brocard@assemblee-nationale.fr - 04 37 40 47 80
Permanence : 13 avenue Burdeau à Neuville-sur-Saône

Vos services utiles

HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

Accueil Mairie

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 70 00
Ouverture au public : du lundi au samedi de 8h30 à 12h ; les après-midi du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous. Horaires d'été : fermé les mercredis après-midi en juillet et en août.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ccas@mairie-neuvellesursaone.fr - 0 8000 69250 (numéro vert gratuit)
Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h
Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

Urbanisme

Sur rendez-vous uniquement au 04 72 08 70 01

ENFANCE

Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles
Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)
pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 37 10
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h
Fermeture estivale : du 2 au 20 août inclus.

Ludothèque (fermée jusqu'à nouvel ordre)

Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents pour les 0/4 ans
2 rue Curie - 04 82 91 25 66 ou 04 72 26 62 76
Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h30 à 17h30 (hors vacances scolaires)
Gratuit et sans inscription

Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde
2 avenue Marie-Thérèse Prost
mdm.neuille@grandlyon.com - 04 28 67 24 50

Relais assistants maternels (RAM) Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels
4 rue Curie - 04 78 98 28 64
Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villeroy
mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 78 91 21 40
Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; samedi de 10h à 17h
Inscription et prêts gratuits pour tous.
Fermeture estivale : du 3 au 21 août inclus.

SOLIDARITÉ

Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou ad69.neuille@restosducoeur.org
Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 16h

Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou secours.populaire.neuille@orange.fr
Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h
Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h (fermée en août)

Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - Contact : 06 38 36 87 48
Accueil les mardis de 9h30 à 11h

AUTRES SERVICES

Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de Neuville-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00
accueil@mairie-neuvellesursaone.fr

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar, uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur
ad69.neuille@restosducoeur.org - 04 72 08 95 87

Déchèterie

Avenue des Frères Lumière
Horaires d'été : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ; samedi de 8h30 à 18h30 ; dimanche de 9h à 12h (fermeture les jours fériés)
Infos : 04 72 08 92 75 - www.grandlyon.com

La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 ; samedi de 8h30 à 12h
Infos : www.laposte.fr

Sommaire

ÉTÉ 2021 • N°5

04

Le dossier

NEUVILLE, VILLE ACCUEILLANTE POUR LES SENIORS

06

MOBILITÉ COMMUNICATION

07

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

08-09

ENFANCE

10

JEUNESSE POLITIQUE DE LA VILLE

11

CULTURE SPORT

12

ÉCONOMIE LOCALE

13

LIBRE EXPRESSION

14

ÇA S'EST PASSÉ À NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Neuille mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot
Rédaction, réalisation : Service Communication
Maquette : Le Meccano graphiste
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Freepik, Vecteezy, Philippe Juste, Nicolas Leroy, associations
Impression : Imprimerie Delta
Tirage : 4 000 exemplaires, papier 100% recyclé, certification Imprim'vert®



Unir nos forces et nos moyens pour sortir de la crise sanitaire

Mesdames, Messieurs,
Chères Neuilloises, chers Neuillois,

Depuis le début de la campagne de vaccination contre la Covid-19, nous avons la chance de disposer à Neuville-sur-Saône d'un centre de vaccination porté par l'Hôpital gériatrique intercommunal. Cependant, avec l'accélération de la démarche et l'ouverture à de nouvelles tranches d'âge, les locaux affectés au sein de l'hôpital se sont rapidement avérés trop exigus.

C'est pourquoi la municipalité, consciente qu'une vaccination massive favorisera une sortie rapide de la crise sanitaire, a tout naturellement proposé l'Espace Jean Vilar afin d'y transférer le centre de vaccination. Cet espace communal offre l'avantage d'être idéalement situé en centre-ville, pour un accès facilité à pied, en transports en commun ou en véhicule particulier.

Certes, le transfert du centre de vaccination prive la commune d'un espace utile pour d'autres fonctions. Cependant, dans la période de crise sanitaire que nous traversons, nous avons estimé de notre responsabilité de participer à notre niveau à cette campagne, en permettant au plus grand nombre d'entre nous d'être vacciné le plus rapidement possible. Dès le 6 avril, ce sont 400 personnes qui, chaque jour, ont pu recevoir une dose du

vaccin (au lieu de 200). Depuis le 11 mai, la capacité de vaccination a augmenté puisque 700 personnes par jour, reçoivent une injection dans nos locaux.

La commune n'a pas seulement mis à disposition ses locaux, elle mobilise ses personnels et ses moyens logistiques pour assurer la continuité de l'action des professionnels de santé : nos agents contribuent au nettoyage des locaux, le régisseur de l'Espace Jean Vilar veille au fonctionnement en continu du centre de santé, en étroite collaboration avec l'équipe administrative et technique de l'hôpital. Je veux saluer la forte implication des personnels de santé, des agents municipaux qui œuvrent quotidiennement pour le bon fonctionnement de notre centre de vaccination. Les élus sont aussi fortement impliqués par leur présence, chaque vendredi matin, aux entrées d'un parking réservé aux bénéficiaires de la vaccination.

Un engagement fort des personnels, des moyens importants mis à disposition par la ville de Neuville-sur-Saône, voici la traduction en actes de notre volonté partagée de vivre dans une commune plus solidaire.

Éric Bellot
Maire de Neuville-sur-Saône

" La vaccination doit être une priorité pour sortir rapidement de la crise sanitaire. "

Du nouveau au sein du Conseil municipal

Suite à la démission d'Édith Oresta de l'ensemble de ses fonctions, deux changements sont intervenus au sein de l'équipe municipale.



Florence Gagneur
devient 5^{ème} Adjointe Santé, Politique seniors et Égalité des droits pour tous



Claire Azema
devient Conseillère municipale

Neuville-sur-Saône, ville accueillante

pour les seniors



FORTE DE SES NOMBREUX COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ, NEUVILLE-SUR-SAÔNE EST UNE COMMUNE ATTRACTIVE POUR LES SENIORS. LA MUNICIPALITÉ, AU TRAVERS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS), PORTE UNE POLITIQUE CIBLÉE EN DIRECTION DE CE PUBLIC DONT LES BESOINS EN MATIÈRE DE LOGEMENT ET DE LOISIRS SONT SPÉCIFIQUES.

INTERVIEW

Brigitte Roger

66 ans, habitante de la Résidence autonomie Bertrand-Vergnais

Récemment retraitée, j'ai dû quitter l'appartement que j'occupais à Lyon depuis de nombreuses années. Je me suis alors demandé où j'aimerais vivre. J'en avais assez du bruit de la ville, des difficultés pour circuler en voiture ou se garer. J'ai alors pensé à Neuville car j'avais toujours apprécié ce cadre de vie agréable en bord de Saône. Et il y a vraiment toutes les commodités à proximité : de bons commerçants, un superbe marché, une médiathèque et une navette gratuites...

Alors quand un logement s'est libéré à la Résidence autonomie Bertrand-Vergnais, j'ai sauté sur l'occasion ! L'appartement que j'occupe est petit mais bien agencé et le loyer est raisonnable. Je peux bénéficier des services de restauration et des animations qui sont organisées régulièrement. Cela me permet aussi de rencontrer mes voisins. Je me sens en sécurité car, si j'ai un problème, il y a toujours quelqu'un sur place que l'on peut appeler. Et surtout, j'entends désormais les petits oiseaux depuis ma fenêtre donnant sur le parc !

Deux résidences autonomie pour des logements adaptés

Parce qu'il n'est pas toujours possible de rester chez soi, les deux résidences autonomie gérées par le CCAS de Neuville-sur-Saône permettent aux personnes âgées non dépendantes de disposer d'un logement individuel tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant et de services adaptés : une présence rassurante 24h/24 dans la résidence, une veille pour le suivi des soins médicaux, des services de buanderie et de restauration, des animations de groupe...

Des services de restauration

Les services de restauration gérés par le CCAS sont ouverts à tous les seniors, qu'ils disposent ou non d'un logement au sein des résidences autonomie. Ainsi, le restaurant de la Résidence Bertrand-Vergnais propose un service en salle tous les midis du lundi au samedi. Pour les personnes malades ou invalides, un service de portage de repas à domicile est assuré par des bénévoles, sur présentation d'un certificat médical.

Des animations pour tous les seniors

Tout au long de l'année, le CCAS et ses partenaires proposent des actions variées à destination des seniors qui habitent Neuville-sur-Saône ou les alentours. Sorties et voyages en groupe, repas à thème, ateliers autour de la santé et du bien-être, activités manuelles... il y en a pour tous les goûts ! Sans oublier les grands événements de l'année : la Semaine bleue, la Semaine du goût et le Noël des aînés. ■

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez le CCAS de Neuville-sur-Saône : 0 8000 69250 (numéro vert gratuit)
ccas@mairie-neuvellesursaone.fr - www.neuvellesursaone.fr / Rubrique Seniors

En chiffres



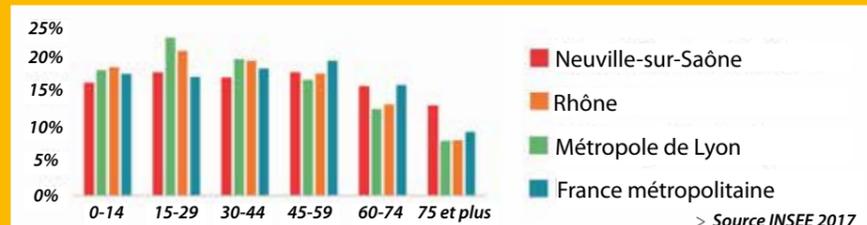
2 000
SENIORS ENVIRON
VIVENT À NEUVILLE
(soit environ 25% de la population)



+25%
EN 10 ANS
Une population de seniors
en augmentation

Population PAR TRANCHE D'ÂGE

La part des 75 ans et plus est nettement plus élevée à Neuville que dans la population de la Métropole de Lyon, du Rhône ou de la France.



Plan canicule : inscrivez-vous ou proposez à vos proches de s'inscrire



Le Plan canicule est un dispositif permettant aux communes de recenser les personnes isolées et fragiles pour les accompagner en période de canicule en prenant quotidiennement de leurs nouvelles. Ce dispositif concerne :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail,
- les adultes handicapés.

INSCRIPTIONS AUPRÈS DU CCAS DE NEUVILLE-SUR-SAÔNE par téléphone au 0 8000 69250 (numéro vert gratuit) ou en ligne sur notre site internet www.neuvellesursaone.fr / Rubrique Santé. ■

Carrefour de l'Amitié

POURQUOI REJOINDRE LE CLUB SENIORS ?

Qui a dit que la retraite était synonyme d'ennui ? Au contraire, la fin de votre activité professionnelle vous offre énormément de temps libre. Grâce à un club seniors tel que le Carrefour de l'Amitié, vous pouvez élargir votre cercle social et découvrir de nouvelles activités.

EN QUOI CONSISTE UN CLUB POUR SENIORS ?

Ces clubs ont pour objectif de réunir les seniors afin de leur proposer diverses activités ludiques, sportives, culturelles ou créatives, des sorties, des voyages et, tout au long de l'année, des événements festifs. Ces activités sont encadrées et organisées par des adhérents et bénévoles. Ainsi, vous n'avez plus qu'à vous inscrire au Carrefour de l'Amitié et à profiter du programme qui se déroule dans un local dédié. Si vous vous ennuyez, rejoindre le Carrefour de l'Amitié est donc une riche idée !

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Des activités adaptées à vos goûts et à votre âge, tout en étant à proximité de votre domicile, sont proposées. Vous n'êtes plus seul·e chez vous et pouvez partager des moments privilégiés avec des personnes de votre âge.

Cela vous permet de :

- **Rompre l'isolement** : des activités hebdomadaires sont mises en place. Ces activités sont propices aux échanges et vous permettent de rencontrer de nouvelles personnes ayant les mêmes centres d'intérêt que vous. Vous retrouvez ainsi une vie sociale riche et pourrez bénéficier d'un soutien moral en cas de besoin.
- **Restez actif·ve durant la retraite** : vous découvrirez aussi de nouveaux loisirs, dont certains feront appel à votre sens créatif, vos capacités cognitives ou encore votre condition physique. De quoi entretenir votre corps et votre esprit tout en vous faisant passer d'agréables moments.

PERMANENCE TOUS LES JEUDIS APRÈS-MIDI

de 14h à 17h au local
Contact : Carrefour de l'Amitié
4 rue Curie - carrefour.amitie.69250@gmail.com
ou par téléphone au 09 79 72 37 33 ■

Fête du vélo : 1^{ère} édition à Neuville le 4 juillet !

QUI N'A JAMAIS RÊVÉ D'UN MOYEN DE TRANSPORT RAPIDE, PEU ONÉREUX, NON POLLUANT ET EXCELLENT POUR LA SANTÉ ? LA SOLUTION EST TROUVÉE : C'EST LE VÉLO ÉVIDEMMENT !

Désireuses de promouvoir le vélo en tant que mode de déplacement bénéfique pour tous, les communes de Neuville-sur-Saône, Curis et Saint-Germain au Mont d'Or se sont associées pour organiser un évènement festif annuel autour de la petite reine. **La première édition aura lieu le dimanche 4 juillet à l'Espace Jean Vilar de Neuville-sur-Saône** avec une programmation qui ravira tous les cyclistes, des novices au plus aguerris.

Roulez sans vous ruiner

- Toute la journée, une bourse aux vélos, gérée par la Coopérative de la transition Val de Saône Mont d'Or, permettra de vendre et d'acheter à prix abordables.
- Le Repair Café de Neuville proposera un atelier de réparation pour les vélos endommagés. Charge aux propriétaires d'apporter les éventuelles pièces à remplacer.

Pédalez en toute sécurité

L'association Aiden sensibilisera le public aux bonnes pratiques pour se déplacer à vélo en toute sécurité. Outre la documentation mise à disposition, des parcours de remise en selle seront proposés pour les personnes qui ne se sentent pas à l'aise en vélo.

Amusez-vous à vélo

- Une convergence vélo sera organisée depuis Curis et Saint-Germain-au-Mont-d'Or à destination de Neuville.
- Le club de BMX de Neuville proposera des initiations pour les enfants.
- Vous pourrez également participer à une balade collective en petit groupe de Neuville à Trévoux par les bords de Saône.

Découvrez la petite reine

comme vous ne l'avez jamais vue
La ville de Curis-au-Mont-d'Or proposera une exposition photographique « Le vélo à tous les âges et dans tous ses états ». ■

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

L'ensemble des animations proposées nécessitera une inscription auprès de l'organisateur. Le programme détaillé sera diffusé prochainement en Mairie, sur notre site internet et sur Facebook.

Covelo pour circuler en sérénité

Parce que passer de la pratique loisir à la circulation à vélo est un apprentissage, la Maison du Vélo Lyon lance Covelo ! C'est un accompagnement complet et gratuit avec une formation au Code de la route « vu du guidon » et un parcours en circulation. ■

Plus d'infos : <https://www.maisonduve-lolyon.org/covelo/>



Jardins partagés : c'est parti !

INTERVIEW



Marie-Claude Oriol

Présidente
de l'association
Neuville en Sel

Depuis 2014, Neuville en Sel se mobilise pour promouvoir la solidarité à l'échelle locale. Notre vocation, c'est de tisser du lien entre les habitants et de dynamiser notre lieu de vie. Pour cela, nous misons sur les initiatives d'une cinquantaine d'adhérents.

Grâce à leurs idées, nous avons développé les Incroyables Comestibles à Neuville, créé un site de compostage collectif et organisé de nombreuses activités solidaires et d'échange. Sans oublier notre nouveau jardin partagé qui a renforcé la dynamique au sein du groupe, avec une vingtaine de jardiniers fortement impliqués ! ■



Les jardiniers en herbe peuvent désormais exercer leurs talents dans le « Jardin du cèdre », un bel espace, composé de parcelles individuelles ou collectives, situé rue Jacques. La municipalité a confié la gestion de ce terrain à l'association Neuville en Sel par le biais d'une convention, afin d'y créer des jardins partagés. Si vous passez par là, n'hésitez pas à venir rencontrer les jardiniers et à rejoindre le groupe en devenant adhérent de l'association.

Il existe également d'autres espaces de plantations dans notre ville. Ils ont été créés

par l'association et concernent deux sites : rue Curie et rue Villeroy. Vous pouvez les admirer mais aussi aider à les entretenir avec un peu d'arrosage, cueillir un peu de persil ou de basilic et, au gré des saisons, déguster une tomate cerise... Ce sont les Incroyables Comestibles.

Si vous avez des plants de légumes en trop, des groseilliers, cassis ou même quelques outils, vous pouvez en faire don à l'association. ■

Contact : neuville.en.sel@gmail.com



Vallon des Torrières Protéger la petite faune sauvage

DE NOMBREUSES ACTIONS VISANT À SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ SONT MISES EN ŒUVRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DANS L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU VALLON DES TORRIÈRES.

De nombreux points d'eau artificiels existent (bassin, abreuvoirs pour chevaux...) et constituent souvent un piège mortel pour la petite faune sauvage, notamment les amphibiens.

Ainsi, un recensement de ces points d'eau est en cours afin de les équiper de dispositifs anti-noyade. Les propriétaires concernés autour du Vallon des Torrières peuvent se signaler auprès de la Mairie. Si l'utilité d'un dis-

positif est confirmée après évaluation par le bureau d'études Latitude, la commune finance entièrement son installation. ■

Contact : a.bletery@mairie-neuillesursaone.fr

Découvrez le nouveau site internet de votre commune !

Le site internet www.neuillesursaone.fr a fait peau neuve pour vous proposer une navigation plus agréable et davantage de services en ligne. Découvrez les nouvelles fonctionnalités et donnez-nous votre avis. Un sondage en page d'accueil vous permettra de nous donner vos premières impressions sur ce nouveau site. ■

Accompagnement scolaire : aider les enfants à apprendre

DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (CLAS), EN PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU RHÔNE, LE PÔLE ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE DE LA COMMUNE DE NEUVILLE-SUR-SAÔNE ET LA CSF ACCOMPAGNENT LES PARENTS ET LEURS ENFANTS AUTOUR DE LA SCOLARITÉ.

Du théâtre pour favoriser l'expression

Depuis le mois de janvier, 9 enfants scolarisés en CE2 dans les écoles Tatière et Bony, et repérés par leurs enseignants, bénéficient d'un accompagnement scolaire autour du théâtre

Deux animatrices périscolaires, Halima et Frédérique, leur proposent des ateliers et jeux théâtraux pour leur permettre de mieux s'exprimer à l'oral comme à l'écrit et favoriser leur imaginaire. Un moment de plaisir et d'expression pour aider les enfants à mieux vivre leur scolarité au quotidien.

Les participants préparent actuellement un spectacle à partir des histoires originales qu'ils ont créées. Une représentation sera proposée en fin d'année scolaire à leurs parents et enseignants, si les conditions sanitaires le permettent.

Des ateliers origami avec la CSF

Avec la Confédération Syndicale des Familles (CSF), les enfants ont pu travailler sur leur concentration et développer leurs aptitudes motrices et manuelles (tous masqués et les mains propres bien sûr) par la création de petits crabes en origami. Ils ont beaucoup apprécié, certains ne connaissant pas cet art du pliage.

Tout cela se fait grâce à l'intervention d'une orthopédagogue qui les aide tous les mardis après-midi dans l'objectif de prévenir, évaluer et remédier aux difficultés scolaires et aux troubles d'apprentissage de ces enfants. Au cours de cette année, ces derniers ont pu découvrir une nouvelle manière d'apprendre, parfois par le jeu, parfois grâce à de petits outils méthodologiques et ludiques. ■



Le programme de l'été

Accueil de loisirs des 3-12 ans

Les vacances scolaires débuteront le mardi 6 juillet au soir et l'accueil de loisirs ouvrira ses portes du mercredi 7 au vendredi 30 juillet, puis du lundi 23 août au mercredi 1^{er} septembre.

Comme chaque année, de nombreuses activités ludiques et sorties seront proposées sur les thèmes des arts du spectacle et de la nature. En fonction du contexte sanitaire, un camp sera proposé pour les 8-12 ans, du 19 au 23 juillet.

Inscriptions : à partir du 14 juin auprès du Pôle Enfance ou sur le Portail familles sur www.neuvellesursaone.fr

Des animations de proximité pour tous

Comme l'été dernier, de nombreuses animations seront organisées dans les quartiers de la Source et de l'Écho à partir de début juillet. Des interventions de la MJC, de Concilia'bulles, du Théâtre des Bords de Saône, de l'Accueil de loisirs ou encore de la Ludothèque sont prévues. Le programme complet sera diffusé fin juin dans les quartiers concernés, en Mairie et sur notre site internet. ■

Les aides aux temps libres évoluent

Pour aider les familles les plus modestes, la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Rhône accorde des aides aux temps libres pour leur permettre de financer des loisirs ou des frais de vacances pour leurs enfants à charge de moins de 20 ans. Auparavant, ces aides prenaient la forme de bons prépayés remis par les familles bénéficiaires aux prestataires pour paiement.

Depuis 2020, les bons CAF disparaissent et sont remplacés par des aides en tiers

payant, comprises entre 40% et 50% des frais de séjour selon le quotient familial, pour des séjours de 3 jours minimum et dans la limite de 16 jours, dans des centres de vacances ou des accueils de loisirs agréés par VACAF.

La commune de Neuville-sur-Saône est en cours d'adhésion à ce nouveau dispositif pour en faire bénéficier les familles sur ses accueils de loisirs pour l'été 2021.

Renseignements : www.caf.fr

Conseil municipal des enfants

UN DÉFI « GOÛTER ZÉRO DÉCHET » DANS LES ÉCOLES.

Parce que la réduction des déchets est une action concrète que chacun peut intégrer à son quotidien, la commission Environnement du Conseil municipal des enfants a proposé aux élèves des écoles élémentaires Bony, Tatière et Guimet un grand défi « goûter zéro déchet ».

Le 17 mai, les jeunes élus se sont rendus dans les écoles participantes pour trier et peser les différents types de déchets produits lors du goûter. Au préalable, ils ont mené une action de sensibilisation auprès de leurs camarades sur le temps périscolaire, autour du jeu de

société « La famille zéro déchet ».

Cette année, le trophée a été remporté par l'école Lucie Guimet avec 125g de déchets pour 55 enfants. Une belle initiative pour sensibiliser les élèves et leurs parents sur la manière de réduire les déchets, avec pour objectif d'instaurer le goûter zéro déchet tous les lundis, et plus si possible ! Félicitons également les élèves de l'école Notre-Dame de Bellegarde qui sont déjà des champions du zéro déchet puisque ce principe est intégré au règlement de l'établissement.

Préparez un goûter zéro déchet avec :

- un fruit
 - une part de gâteau ou des biscuits faits maison ou du pain et du chocolat
 - une boisson dans une gourde
- Et une boîte réutilisable pour transporter tout ça ! ■

Écoles : la rentrée se prépare

Le périmètre scolaire évolue

Défini par le Conseil municipal, le périmètre scolaire se compose de zones permettant d'affecter les élèves dans les trois groupes scolaires publics de la commune en fonction de l'adresse des familles :

- une zone pour l'école Bony-Aventurière, au nord du chemin Bressan,
- une zone dite « tampon » permettant de répartir les élèves dans les écoles de la ville en fonction des effectifs,
- une zone pour les écoles du centre-ville, correspondant à tout le reste de la commune.

Afin de prendre en compte la création de nouvelles rues, les constructions de logements et d'anticiper l'évolution des effectifs scolaires sur les prochaines rentrées, une réflexion a été engagée avec l'Éducation Nationale autour du périmètre scolaire. Il a été décidé d'agrandir la zone tampon afin de permettre davantage de souplesse dans la répartition des enfants.

Au moment de l'inscription scolaire, les familles domiciliées dans la zone tampon ou le périmètre du centre-ville formulent un souhait d'école qui sera examiné par une commission chargée de veiller à une répartition harmonieuse des effectifs. Cela permet de favoriser le maintien d'un nombre de classes optimal pour chaque école.



Rentrée 2021/2022 : les dates à retenir

• **Les inscriptions périscolaires** sont en cours auprès du Pôle Enfance. Pour les enfants déjà inscrits sur l'année 2020/2021, les familles recevront un dossier de réinscription par courrier, à retourner dans les meilleurs délais. Si vous n'avez pas reçu votre dossier, téléchargez-le sur le site internet de la commune ou contactez le Pôle Enfance.

• **La rentrée scolaire** aura lieu le jeudi 2 septembre (pré-rentrée pour les enseignants le mercredi 1^{er} septembre). ■

Contact : Pôle Enfance 04 72 08 37 10
pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr - www.neuvellesursaone.fr / Rubrique Enfance jeunesse

Forum des métiers

UNE ÉDITION 2021 ADAPTÉE AU CONTEXTE SANITAIRE.



Jeunes et professionnels n'ont pas manqué leur rendez-vous à l'occasion du Forum des métiers qui s'est déroulé le 20 mars dernier à l'Espace Jean Vilar.

Pas d'entrée libre ni de déambulation pour cette 8^e édition marquée par les restrictions sanitaires, mais un système de réservation en ligne qui a permis à près de 80 élèves, majoritairement des collèges Jean Renoir et Notre-Dame de Bellegarde, accompagnés d'un parent de rencontrer des professionnels issus de 30 secteurs d'activité différents.

Comme chaque année, cet évènement avait pour but d'accompagner les choix d'orientation des collégiennes et collégiens en leur permettant d'échanger avec des professionnels venus bénévolement faire découvrir leur métier et leur parcours.

Nouveauté de l'édition 2021, le partenariat avec les collèges Jean Renoir et Notre-Dame de Bellegarde, le Centre d'information et d'orientation (CIO) et la Caisse d'allocations familiales du Rhône (CAF) a été enrichi par la participation de la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMIE) qui a proposé aux jeunes un accompagnement personnalisé (rédaction de CV, recherche de stage, découverte des métiers présents sur le territoire...).

Un grand merci aux professionnels, étudiants du Passeport réussite et partenaires qui se sont mobilisés aux côtés du Service jeunesse de la commune de Neuville-sur-Saône pour une édition très réussie en dépit du contexte de crise sanitaire. ■

Politique de la Ville

Parc de la Source

LES TRAVAUX VONT REPRENDRE AUTOUR DU CITY-STADE.

Dans la continuité des aménagements réalisés autour du city-stade et dans le parc de la Source par la création de mobilier de détente en bois, des travaux complémentaires, initialement prévus cet hiver mais retardés à cause des intempéries, vont reprendre.

Un enrobé sera posé prochainement autour du city-stade afin d'y créer des pistes ludiques pour les cycles. Les habitants seront invités à participer au traçage de ces pistes avec le Collectif terrain d'entente qui réalise ces aménagements. ■

BRÈVES

Horaires d'été et fermetures estivales des services

- **Accueil de la Mairie**
Fermé tous les mercredis après-midi en juillet et août.
- **Pôle Enfance**
Fermé du 2 au 20 août inclus.
- **Crèche :**
 - **Halte-garderie** fermée du 2 au 27 août inclus.
 - **Crèche familiale** fermée du 2 au 20 août inclus.
- **Espace Jeunesse**
Fermé du 15 août au 13 septembre inclus.
- **Médiathèque Jacques Brel**
Fermée du 3 au 21 août inclus, réouverture aux horaires habituels le mardi 24 août. Afin de profiter pleinement de l'été, vous pouvez emprunter un nombre illimité de documents à compter du mardi 29 juin et les rendre jusqu'au mardi 7 septembre !
- **Navette S14**
La navette ne circulera pas du lundi 5 juillet au vendredi 27 août inclus. Reprise de la desserte le lundi 30 août aux horaires habituels. ■



Communication

Vous ou votre entourage ne recevez pas nos publications municipales ?

Signalez-le auprès du Service Communication

communication@mairie-neuvellesursaone.fr ou 04 72 08 70 14 (en cas d'absence, laissez un message avec vos coordonnées postales et téléphoniques). ■



INTERVIEW

Annick Pakloglou

Directrice artistique et enseignante de l'association Danse en Val de Saône

Nous souhaitons promouvoir la pratique de la danse classique pour tous sans que le coût soit un frein à la pratique. C'est pourquoi nous proposons une tarification adaptée en fonction des ressources des familles, et sans surcoût pour assister à plusieurs cours par semaine.

De la même manière, nous pouvons accompagner financièrement certains élèves passionnés qui souhaitent se présenter à des concours, à des auditions ou assister à des stages. Nous pouvons également participer à l'achat des chaussons, qui sont souvent onéreux, et nous encourageons la vente de matériel d'occasion entre les adhérents.

En plus de ces actions solidaires au sein de l'association, nous avons développé un partenariat avec le Secours Populaire qui tient la buvette lors de notre gala annuel. Les bénéfices sont utilisés pour financer les vacances proposées aux familles en situation de fragilité sociale. ■

Culture

Danse en Val de Saône

LA DANSE CLASSIQUE POUR TOUS.

L'association Danse en Val de Saône a été créée pour permettre et faciliter la pratique de la danse classique pour toutes les personnes qui le souhaitent, enfants comme adultes, et ce sans faire abstraction de la qualité d'enseignement. Les inscriptions sont ouvertes à partir de 4 ans.

L'école propose des cours gradués (9 niveaux, 2 classes adultes et une classe étude permettant aux plus motivés de danser quotidiennement), organise des classes avec des intervenants extérieurs de qualité et permet aux élèves d'accéder aux concours nationaux et internationaux, aux auditions des

grandes écoles et au stage d'été de l'Opéra de Paris.

En fonction de la situation sanitaire, nous ouvrons l'école aux nouveaux élèves pour les essais dès le mois de juin. Les inscriptions pour la saison 2021-2022 seront également ouvertes aux heures de cours si reprise, sinon par téléphone au 06 60 96 43 04 ou sur la permanence du samedi 26 juin de 9h30 à 11h30, au 11 avenue Gambetta. ■

Contact : 06 60 96 43 04
danseenvaldesaone@gmail.com
www.danseenvaldesaone.fr

Sport

Judo Club des Gones

SOURIRE DE RENTRÉE POUR LES JUDOKAS.

Après une saison « fantôme » en raison des contraintes sanitaires, le Judo Club des Gones sera heureux d'ouvrir de nouveau ses portes à tous à partir de 4 ans, judokas débutants ou aguerris, dans une ambiance sportive et conviviale.

Le judo se pratique en parfaite mixité : kimonos prétendument « valides » et « différents » s'entraînent ensemble sous la houlette d'un charismatique professeur, Pascal Michel, ga-

rant des valeurs du Code moral du judo.

Outre les cours hebdomadaires, la vie du club suit le rythme d'un calendrier événementiel riche : en week-end, stages ju-jitsu, judo en famille, Galette des Rois, Chasse aux Œufs, sans oublier les stages Handijudo plébiscités par un public toujours plus nombreux et heureux.

Masqué ou non, le sourire sera de rigueur en cette rentrée pleine de surprise ! ■

INFOS PRATIQUES

- Cours en soirée (créneaux horaires selon âge et niveau).
- Nouveauté : activité de remise en forme le mardi de 19h à 20h, pour les judokas ou pas !
- 2 essais gratuits.

Contact : Dojo, montée du parc (derrière le boulodrome couvert) - 06 13 08 82 52
bureau@judoclubdesgones.fr
www.judoclubdesgones.fr

Neuville Shopping : la plateforme numérique des commerçants

CENTRENEUVILLE, ASSOCIATION EN CHARGE DU MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE, PRÉSENTE WWW.NEUVILLE.SHOPPING, LA NOUVELLE PLACE DE MARCHÉ (MARKETPLACE) DE NEUVILLE-SUR-SAÔNE.

Neuville Shopping est une solution de e-commerce dédiée à la vente en ligne pour soutenir et faire découvrir le commerce de proximité. Trait d'union entre les consommateurs et les commerçants neuvillois, le site permet :

- De retrouver les actualités de vos artisans et commerçants ainsi qu'une sélection d'articles spécialement choisis parmi ceux de leur boutique. Vous trouverez à la fois des produits du quotidien et des produits plaisir ou découverte.
- D'utiliser le moteur de recherche pour sa-

voir quel(s) commerçant(s) propose votre marque fétiche et de découvrir leurs activités et services en cliquant sur le lien de leur site.

- D'acheter vos articles en ligne et de les retirer chez vos commerçants.

En lien avec cette nouvelle plateforme, la carte de fidélité « A'tout Neuville » devient « Neuville Shopping ma carte ». Les anciennes cartes fonctionnent toujours et seront renouvelées progressivement.

Continuons collectivement à redonner du sens aux commerces de proximité ! ■



Nouvelles activités

EN DÉPIT DE LA CRISE SANITAIRE, LES NOUVELLES ACTIVITÉS FLEURISSENT À NEUVILLE-SUR-SAÔNE, SIGNE DE LA VITALITÉ DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL ET DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE !

Médecins généralistes

- Dr Maryline Demierre : 6bis rue Pierre Dugelay - 04 78 91 41 36
- Dr Victorien Guichon : 12 rue Victor Hugo - 04 78 91 32 43

Le Réflexe Naturo - Sandrine Westrelin

Naturopathie - Réflexologie - Sophro-relaxation - Massage Amma Assis
Consultation sur rdv en cabinet, à domicile ou par visio
13 rue Pierre Dugelay - 06 88 48 66 14
<https://lereflexenaturo.fr/>

Rose Cactus Concept Store

Articles de décoration d'intérieur
Du mardi au samedi de 9h30 à 19h
4 rue Adrien Ducrot - 06 19 55 15 54
<https://www.facebook.com/rosecactusconceptstore>

BCool & Shop

Prêt-à-porter homme et femme
Du mardi au samedi de 10h à 18h30
19 rue Pierre Dugelay - 06 25 52 05 50
<https://www.facebook.com/B-Cool-Shop>

Brasserie Malou Micro brasserie

Vendredi de 15h à 18h ; samedi de 9h à 18h
20 rue Victor Hugo - 06 98 08 70 98
<http://www.brasserie-malou.fr/>

BRÈVES

Le Jardin éphémère

Édition 2021 !

Faites une escale sur la place Ampère pour profiter du Jardin éphémère qui prend ses quartiers d'été du mardi au samedi, de 10h à 18h. Pour une pause détente en plein cœur du centre-ville et toujours dans le respect des consignes sanitaires. ■



Coup de pouce aux commerces de proximité !

Afin de soutenir les commerces de proximité fortement impactés par la crise sanitaire, en particulier les bars et restaurants, le Conseil municipal a voté en séance du 22 avril la gratuité des droits de terrasses pour l'année 2021. ■

Libre expression

Mieux vivre Neuville

GRUPE MAJORITAIRE

Mieux grandir à Neuville, au cœur de nos priorités

Pour favoriser l'accès de tous aux services périscolaires, le Conseil municipal d'avril a adopté une révision des tarifs. La tarification au quotient familial (QF) a été améliorée avec la création de deux nouvelles tranches pour la restauration scolaire (faibles revenus et revenus supérieurs). Les trois plus faibles tranches de QF voient leurs tarifs diminuer, alors que les tranches supérieures subissent une augmentation progressive. Manger à la cantine ne doit pas être un choix financier, nous réitérons notre volonté d'accueillir tous les enfants qui le souhaitent. Ainsi, le plus faible tarif passe de 3,30€ à 2,50€.

Les tarifs de l'accueil périscolaire ont également été réajustés pour plus de cohérence, avec une plus grande progressivité suivant les tranches de QF. Nous conservons un tarif préférentiel pour la garderie du soir des élémentaires afin que tous les enfants qui ont besoin de fréquenter l'étude puissent le faire.

Parce que nous souhaitons aussi soutenir les activités pédagogiques à l'école, les subventions accordées ont été revues à la hausse. Le principe d'un forfait par enfant a été adopté pour plus d'équité entre les écoles mais un bonus supplémentaire a été accordé à l'école Bony-Aventurière du fait de son classement en Quartier Politique de la Ville. Les subventions aux écoles maternelles ont été fortement réévaluées car elles étaient très inférieures à celles des écoles élémentaires.

Les élu-e-s de Mieux Vivre Neuville

Naturellement Neuville

GRUPE MINORITAIRE

Aux dernières élections municipales à Neuville, seuls 35% des électeurs se sont déplacés (classant notre ville parmi les mauvais élèves de la Métropole) mais, dans le même temps, les Neuvillois sont de plus en plus nombreux à vouloir être consultés. Ce paradoxe est un enjeu fort pour questionner la démocratie locale.

Nous avons déjà proposé et finalement obtenu de diffuser en direct les conseils municipaux, une première en avril, mais il faut aller plus loin pour permettre à tous de participer aux choix les plus importants pour notre commune. Pour les élus que nous sommes en participant aux commissions avec la majorité, quand ces commissions ne sont pas annulées, pour les citoyens en mettant en place des moyens pour entendre la voix des habitants.

La municipalité doit donner à chaque Neuvillois les moyens de s'exprimer sur les projets clefs du mandat qui vont engager la commune pour plusieurs années et mobiliser des moyens financiers forts nécessitant le recours à l'emprunt : reconstruction ou déplacement du cinéma, devenir de l'îlot Dugelay ou de celui du Casino, nouveau gymnase, tous ces sujets doivent faire l'objet de présentations publiques, de concertations locales, de sondages pour qu'ils se fassent dans le sens de l'intérêt des tous les Neuvillois.

Les Conseillers Naturellement Neuville

Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillet, Christophe Brunetton
naturellement-neuville@mairie-neuvillesursaone.fr

Et sur Facebook :

<https://www.facebook.com/Les-Elus-de-Naturellement-Neuville-109997177421910>

Neuville ensemble

GRUPE MINORITAIRE

Accroissement des excès de vitesse sur la commune

Ces dernières années, nous constatons une explosion de la vitesse excessive des conducteurs. C'est le cas pour notre commune où les véhicules empruntent les rues à toute allure, mettant en danger la sûreté de nos concitoyens.

De leur côté, les riverains du quai Armand Barbès sont exaspérés de la situation. Les voitures et deux roues passent sans prêter attention aux limitations de vitesse. Pour éviter les embouteillages, certains vont même jusqu'à emprunter la zone industrielle Lyon Nord, passant par le chemin du Pont Vert puis le chemin de Halage jusqu'à rejoindre le quai Barbès.

De plus en plus pressés, une partie des automobilistes ne respectent pas les passages protégés de la commune, préférant gagner quelques secondes de temps. Heureusement que notre Police Municipale est présente pour veiller à maintenir l'ordre et la sûreté des Neuvillois et notamment de nos enfants.

Afin de maîtriser ces infractions, notre Police Municipale doit mettre en place un plan de prévention et de sensibilisation, sans verbalisation en premier lieu. L'objectif serait d'effectuer des contrôles de vitesse aléatoire avec jumelles, en accord avec la brigade de gendarmerie, dans le cadre du Contrat local de sécurité (CLS).

Chemin de Halage, une barrière de sécurité avec carré pompier serait recommandable, afin de laisser libre accès aux véhicules de secours. Nous préconisons aussi la mise en place de matériel urbain afin de mettre en évidence les passages protégés.

Patrick Rachas
Nelly Navarro Tachon



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.



Projet solidarité de l'Espace jeunesse

Depuis 2019, l'Espace jeunesse de la commune de Neuville-sur-Saône, en collaboration avec le collège Jean Renoir, propose un projet de solidarité locale à des jeunes de 3^e scolarisés au collège.



Rencontre avec les élus

Les jeunes ont été reçus en février par Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône, Eva Arteta-Cristin, Adjointe en charge des solidarités et de la vie démocratique, et Jérôme Jardin, Adjoint en charge de la jeunesse, de la citoyenneté et de la réussite, qui les ont félicités de leur contribution à cette belle initiative

17 fév.



13 mars

Distribution alimentaire et hygiénique pour des étudiants précaires

Bravo à Kaina, Mourjane, Wiem, Shana, Lou-Ann, Marwan et Jessim pour leur participation à cette action de solidarité organisée par l'association Ouhlala Lyon et qui a bénéficié à plus de 300 étudiants.



Collecte solidaire avec le collège Jean Renoir

Une collecte alimentaire et hygiénique a été organisée en mai dans l'établissement. Les dons ont été redistribués aux antennes neuvilloises des Restos du Cœur et du Secours Populaire, ainsi qu'à l'association Nadda's qui vient en aide aux étudiants et aux personnes en très grande précarité.

Félicitons Nora, Chaïmaa, Nilay, Abdelmalik, Sofiane, Iliana, Mohamed et Shames pour leur implication tout au long du projet.

20/27 mai



Opération #OuvrezLesCinemas

Dans le cadre d'un mouvement national lancé par les opérateurs de cinéma pour exiger la réouverture des salles fermées depuis des mois en raison de la crise sanitaire, les élu-e-s de Neuville-sur-Saône ont tenu à témoigner de leur soutien lors d'un rassemblement citoyen organisé devant le cinéma Rex.

14 mars



Les nouvelles plantations embellissent la ville

Grâce aux plantations réalisées par le Service Espaces verts au printemps, les habitants ont pu profiter d'une explosion de couleurs dans les rues de notre ville. De nouvelles réalisations en osier ont également été installées en face de la Poste et devant l'Espace Jean Vilar.



Restez connectés à votre ville !

La Mairie vous informe
en temps réel
avec l'appli mobile



Retrouvez toute
l'information locale :

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux




neuville
sur saône
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE

Téléchargez gratuitement CityAll
puis sélectionnez votre ville

